

# PROCÈS-VERBAL

## DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRESIDENT(E)S ET AUTRES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt, le seize du mois de juillet,  
à ..... dix huit ..... heures ..... trente ..... minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2  
du Code Général des Collectivités Territoriales (ci-après CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté de communes de la Côte  
d'Albâtre.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants :

Commune	Titre	Nom	Prénom	Présent (P) Absent (A) A donné Pouvoir (P)
ANCOURTEVILLE SUR HERICOURT	Madame	LEGRAS	Magalie	P
ANGIENS	Monsieur	FERMENT	Jean-Marie	P
ANGLESQUEVILLE LA BRAS LONG	Monsieur	NAZE	Bruno	P
AUBERVILLE	Madame	SCHILD	Maryvonne	P
AUTIGNY	Madame	MORSALINNE	Valérie	P
BERTHEAUVILLE	Madame	IZABELLE	Véronique	P
BERTREVILLE	Madame	MAUBANC	Sophie	P
BEUZEVILLE LA GUERARD	Monsieur	BRÉANT	Luc	P
BLOSSEVILLE SUR MER	Monsieur	VANIER	Pascal	P
BOSVILLE	Monsieur	HOYÉ	Patrice	P
BOURVILLE	Monsieur	BOULLARD	Didier	P
BRAMETOT	Monsieur	ALIGNY	Jean-François	P
BUTOT VENESVILLE	Madame	BUQUET	Alexandra	P
CAILLEVILLE	Monsieur	BILLIEZ	Pierre-Luc	P
CANOUVILLE	Madame	DUMENIL	Annie	P
CANY-BARVILLE	Monsieur	BATUT	Xavier	P
CANY-BARVILLE	Madame	DOULET	Marie-Louise	P
CANY-BARVILLE	Madame	GIBOURDEL	Nicole	P
CANY-BARVILLE	Monsieur	JEGAT	Pierre-Yves	P
CANY-BARVILLE	Madame	LANGE	Barbara	P
CANY-BARVILLE	Monsieur	LARGILLET	Pascal	P
CANY-BARVILLE	Monsieur	THÉVENOT	Jean-Pierre	P
CANY-BARVILLE	Monsieur	TRENDI	Patrick	P
CLASVILLE	Monsieur	BAILLET	Pascal	P
CLEUVILLE	Monsieur	APPERCELLE	Laurent	P
CRASVILLE LA MALLET	Monsieur	SIMON	Eric	P
CRASVILLE LA ROQUEFORT	Monsieur	FAUCON	Patrice	P
CRICQUETOT LE MAUCONDUIT	Monsieur	ROUSSELIN	Marc	P
DROSAY	Madame	COMONT	Isabelle	P
ERMENOUVILLE	Monsieur	SEIGNEUR	Daniel	P
FONTAINE LE DUN	Madame	DUPUIS	Evelyne	P
FONTAINE LE DUN	Monsieur	ETIENNE	Philippe	P
GRAINVILLE LA TEINTURIERE	Madame	CHANGEUX	Christine	P
GRAINVILLE LA TEINTURIERE	Monsieur	VIMONT	René	P
GUEUTTEVILLE LES GRES	Monsieur	LAMBION	David	P
HAUTOT L'AUVRAY	Monsieur	PEULVEY	Didier	P
HEBERVILLE	Monsieur	FOLLIN	Stéphane	P
HOUDETOT	Monsieur	RENAUX	Jean-Paul	P
INGOUVILLE SUR MER	Monsieur	DUBOC	Jean-Claude	P
LA CHAPELLE SUR DUN	Monsieur	DUBOSC	Christophe	P
LA GAILLARDE	Monsieur	LHEUREUX	Jérôme	P
LE BOURG DUN	Monsieur	DUFOUR	Philippe	P

LE HANOARD	Monsieur	LEBALLEUR	Jacques	P
LE MESNIL DURDENT	Monsieur	CARPENTIER	Bertrand	P
MALLEVILLE LES GRES	Monsieur	CHAUVENSY	Jean-Louis	P
MANNEVILLE ES PLAINS	Monsieur	FOUCHÉ	Gérard	P
NEVILLE	Madame	BONS	Cathy	P
NEVILLE	Monsieur	BOURDON	André-Pierre	P
NEVILLE	Monsieur	ROUSSEL	Robert	P
NORMANVILLE	Monsieur	GODEFROY	Laurent	P
OCQUEVILLE	Monsieur	LANCHON	Jean-Robert	P
OHERVILLE	Monsieur	JOLLY	Hervé	P
OUAINVILLE	Monsieur	THUNE	Bruno	P
OURVILLE EN CAUX	Monsieur	CARREIN	Philippe	P
OURVILLE EN CAUX	Madame	COUROYER	Odile	P
OURVILLE EN CAUX	Monsieur	DOUILLET	Jérôme	P
PALUEL	Monsieur	GASTON	Didier	P
PLEINE SEVE	Madame	LEROND	Béatrice	P
SAINT AUBIN SUR MER	Monsieur	DESCHAMPS	Joël	AP
SAINT MARTIN AUX BUNEAUX	Monsieur	BAZIN	Pierre	P
SAINT PIERRE LE VIEUX	Monsieur	BOUST	Emmanuel	P
SAINT PIERRE LE VIGER	Monsieur	LEGROS	Daniel	P
SAINT RIQUIER ES PLAINS	Monsieur	VICTOR	Patrick	P
SAINT SYLVAIN	Madame	LOSAY-ANNEBIQUE	Sandrine	P
SAINT VAAST DIEPPEDALLE	Monsieur	MONNIER	Sylvain	P
SAINT VALERY EN CAUX	Madame	BRETTE	Lydie	P
SAINT VALERY EN CAUX	Monsieur	CABIN	Philippe	P
SAINT VALERY EN CAUX	Madame	CORCEL	Valérie	P
SAINT VALERY EN CAUX	Madame	CORUBLE	Martine	P
SAINT VALERY EN CAUX	Monsieur	DISTANTE	Raphael	P
SAINT VALERY EN CAUX	Monsieur	GORGIBUS	Benjamin	P
SAINT VALERY EN CAUX	Madame	LE PAIH	Martine	P
SAINT VALERY EN CAUX	Monsieur	LEPREUX	Alain	P
SAINT VALERY EN CAUX	Monsieur	OUVRY	Jean-François	P
SAINT VALERY EN CAUX	Monsieur	POLINSKI	Luc	P
SAINT VALERY EN CAUX	Monsieur	REGENT	Benjamin	P
SAINTE COLOMBE	Monsieur	BUREL	Jean-François	P
SASSEVILLE	Monsieur	HEROUARD	Rémi	P
SOMMESNIL	Monsieur	LECROQ	Antoine	P
SOTTEVILLE SUR MER	Madame	CHANGARNIER	Marie-Hélène	P
THIOUVILLE	Monsieur	ANQUETIL	David	P
VEAUVILLE LES QUELLES	Monsieur	COLIN	Gérard	P
VEULES LES ROSES	Monsieur	TASSE	Yves	P
VEULETTES SUR MER	Madame	GUILLOT	Françoise	P
VINNEMERVILLE	Monsieur	GEORGES	Daniel	P
VITTEFLEUR	Monsieur	FOIRET	Franck	P

### 1. Installation des conseillers communautaires

Le Président sortant, Monsieur Gérard COLIN a accueilli les conseillers communautaires. Il a ensuite cédé la présidence de la séance au doyen d'âge.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Daniel LEGROS, doyen d'âge (en application des articles L.2122-8, L.5211-1 et L.5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M ou Mme CHANGARNIER Marie-Hélène a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (article. L. 2121-15 du CGCT).

Le doyen d'âge a invité le conseil communautaire à délibérer sur la modification exceptionnelle du lieu de réunion, afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19. Le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité (la majorité ou l'unanimité) des suffrages exprimés.

### 2. Élection (de la) du Président(e)

#### 2.1. Présidence de l'assemblée

Le doyen d'âge a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 86 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum, posée à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, dans sa rédaction en vigueur, était remplie<sup>1</sup>.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après

<sup>1</sup> Si le tiers des conseillers nouvellement désignés est présent.

LS & MHC  
PJS

deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le(a) plus âgé(e) est déclaré(e) élu(e).

**2.2. Constitution du bureau :**

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs au moins : Mme LOSAY-ANNEBIQUE Sandrine -  
 M. JEGAT Pierre - Yves  
 Et quatre scrutateurs : Mme IZABELLE Véronique - Mme DOULET Marie - Louise  
 M. BILLIEZ Pierre - Luc - M. FOIRET Franck

**2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il s'est vu remettre un bulletin blanc, une enveloppe. Il s'est rendu dans l'isoloir, a mis ensuite son bulletin sous enveloppe dans l'urne et a signé la liste d'émargement.

Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

**2.4. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... 86
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 7
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] ..... 79
- e. Majorité absolue <sup>2</sup> ..... 40

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
COLIN Gérard	1	un
FOUCHÉ Gérard	1	un
LHEUREUX Jérôme	77	soixante-dix-sept
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>3</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c].....
- e. Majorité absolue <sup>4</sup>.....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

<sup>2</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>3</sup> Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>4</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

LS & MHC  
 215



**2.6. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>5</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c].....
- e. Majorité relative <sup>6</sup>.....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**2.7. Proclamation de l'élection (de la) du président(e)**

M..... LHEUREUX Jérôme ..... a été proclamé(e) président(e) et a été immédiatement installé(e).

**3. Élection des vice-président(e)s**

Sous la présidence de M ou Mme..... LHEUREUX Jérôme ..... élu(e) président(e), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-président(e)s est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant, ni excéder quinze vice-présidents.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 12 le nombre des vice-président(e)s du conseil communautaire.

**3.1. Élection (de la) du premier(ère) vice-président(e)**

**3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... 86
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 4
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c]..... 82
- e. Majorité absolue <sup>7</sup>..... 42

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>DOULET Marie-Louise</u>	<u>14</u>	<u>quatorze</u>
<u>GUICLOT Françoise</u>	<u>68</u>	<u>soixante-huit</u>
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>8</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c].....
- e. Majorité absolue <sup>9</sup>.....

<sup>5</sup> Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>6</sup> La majorité relative correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat par rapport aux autres.

<sup>7</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>8</sup> Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>9</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

LS 8 72 MHC  
345

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>10</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] ..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité relative <sup>11</sup> ..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.1.4. Proclamation de l'élection (de la) du premier(ère) vice-président(e)**

Mme GUILLLOT Françoise ..... a été proclamé(e) premier vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.2. Élection (de la) du deuxième vice-président(e)**

**3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... 86
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] ..... 71
- e. Majorité absolue <sup>12</sup> ..... 36

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>OUVRY Jean-François</u> .....	<u>71</u>	<u>soixante-et-onze</u>
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>13</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] ..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité absolue <sup>14</sup> ..... \_\_\_\_\_

<sup>10</sup> Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.  
<sup>11</sup> La majorité relative correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat par rapport aux autres.  
<sup>12</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>13</sup> Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>14</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

*Handwritten signatures and initials: L) 8, P4J, MHC*

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>15</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] .....
- e. Majorité relative <sup>16</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.2.4. Proclamation de l'élection (de la) du deuxième vice-président(e)**

M OUVRY Jean-François a été proclamé(e) deuxième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.3. Élection (de la) du troisième vice-président(e)**

**3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... 86
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>17</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>ALIGNY Jean-François</u>	<u>1</u>	<u>un</u>
<u>DUBOC Jean-Claude</u>	<u>73</u>	<u>soixante-treize</u>
<u>FAURET Franck</u>	<u>1</u>	<u>un</u>
<u>JEGAT Pierre-Yves</u>	<u>1</u>	<u>un</u>
<u>THUNE Bruno</u>	<u>1</u>	<u>un</u>

**3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>18</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>19</sup> .....

<sup>15</sup> Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.  
<sup>16</sup> La majorité relative correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat par rapport aux autres.  
<sup>17</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>18</sup> Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

LS 8 MHC  
 PYS



INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin** <sup>20</sup>.

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] .....
- e. Majorité relative <sup>21</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.3.4. Proclamation de l'élection (de la) du troisième vice-président(e)**

M ..... DUBOC Jean-Philippe ..... a été proclamé(e) troisième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.4. Élection (de la) du quatrième vice-président(e)**

**3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... 86
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>22</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>FOIRET Franck</u>	<u>1</u>	<u>un</u>
<u>TASSE Yves</u>	<u>69</u>	<u>soixante-neuf</u>
<u>THUNE Bruno</u>	<u>1</u>	<u>un</u>
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin** <sup>23</sup>

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>24</sup> .....

<sup>19</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>20</sup> Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>21</sup> La majorité relative correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat par rapport aux autres.

<sup>22</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>23</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>24</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

*Handwritten signatures and initials: MHC*

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>25</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c].....
- e. Majorité relative <sup>26</sup>.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.4.4. Proclamation de l'élection (de la) du quatrième vice-président(e)**

M TASSE Yves a été proclamé(e) quatrième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.5. Élection (de la) du cinquième vice-président(e)**

**3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... 86
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 5
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c]..... 81
- e. Majorité absolue <sup>27</sup>..... 41

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>LEGROS Daniel</u>	<u>30</u>	<u>trente</u>
<u>MONNIER Sylvain</u>	<u>51</u>	<u>cinquante et un</u>
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>28</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c].....
- e. Majorité absolue <sup>29</sup>.....

<sup>25</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>26</sup> La majorité relative correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat par rapport aux autres.

<sup>27</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>28</sup> Ne pas remplir les 3.5.2 et 3.5.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>29</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

LS & N YHC  
PYS



INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>30</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] ..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité relative <sup>31</sup> ..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.5.4. Proclamation de l'élection (de la) du cinquième vice-président(e)**

M MONNIER Sylvain ..... a été proclamé(e) cinquième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.6. Élection (de la) du sixième vice-président**

**3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... 86
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 11
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] ..... 75
- e. Majorité absolue <sup>32</sup> ..... 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>BATUT Xavier</u>	<u>1</u>	<u>un</u>
<u>DUMENIL Annie</u>	<u>74</u>	<u>soixante-quatorze</u>
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>33</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] ..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité absolue <sup>34</sup> ..... \_\_\_\_\_

<sup>30</sup> Ne pas remplir le 3.5.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.  
<sup>31</sup> La majorité relative correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat par rapport aux autres.  
<sup>32</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>33</sup> Ne pas remplir les 3.6.2 et 3.6.3 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>34</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

LS 8 RT MHC

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.6.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>35</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] .....
- e. Majorité relative <sup>36</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.6.4. Proclamation de l'élection (de la) du sixième vice-président(e)**

M<sup>me</sup> DUMENIC Annie a été proclamé(e) sixième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.7. Élection (de la) du septième vice-président(e)**

**3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... 86
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>37</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>CARPENTIER Bertrand</u>	<u>34</u>	<u>trente-quatre</u>
<u>THEVENOT Jean-Pierre</u>	<u>42</u>	<u>quarante-deux</u>
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>38</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>39</sup> .....

<sup>35</sup> Ne pas remplir le 3.6.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>36</sup> La majorité relative correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat par rapport aux autres.

<sup>37</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>38</sup> Ne pas remplir les 3.7.2 et 3.7.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>39</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

LS & MHC  
PJS

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.7.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>40</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] ..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité relative <sup>41</sup> ..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.7.4. Proclamation de l'élection (de la) du septième vice-président(e)**

M THEVENOT Jean-Pierre ..... a été proclamé(e) septième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.8. Élection (de la) du huitième vice-président(e)**

**3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... 86
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 14
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] ..... 72
- e. Majorité absolue <sup>42</sup> ..... 37

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>FOIRET Franck</u>	<u>2</u>	<u>deux</u>
<u>FOUCHÉ Gérard</u>	<u>70</u>	<u>soixante-dix</u>
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.8.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>43</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] ..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité absolue <sup>44</sup> ..... \_\_\_\_\_

<sup>40</sup> Ne pas remplir le 3.7.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.  
<sup>41</sup> La majorité relative correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat par rapport aux autres.  
<sup>42</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>43</sup> Ne pas remplir les 3.8.2 et 3.8.3 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>44</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

CS 81 M DHC  
P4T



INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.8.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>45</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] ..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité relative <sup>46</sup> ..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.8.4. Proclamation de l'élection (de la) du huitième vice-président(e)**

M FOUCHÉ Gérard ..... a été proclamé(e) huitième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.9. Élection (de la) du neuvième vice-président(e)**

**3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... 86
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 5
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] ..... 81
- e. Majorité absolue <sup>47</sup> ..... 41

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>BAZIN Pierre</u> .....	<u>1</u>	<u>un</u>
<u>BILLIEZ Pierre-Luc</u> .....	<u>29</u>	<u>vingt-neuf</u>
<u>FOLLIN Stéphane</u> .....	<u>51</u>	<u>cinquante-et-un</u>
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.9.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>48</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] ..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité absolue <sup>49</sup> ..... \_\_\_\_\_


<sup>45</sup> Ne pas remplir le 3.8.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>46</sup> La majorité relative correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat par rapport aux autres.

<sup>47</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>48</sup> Ne pas remplir les 3.9.2 et 3.9.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>49</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

LS  R MKC  
PJS

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.9.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>50</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c]..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité relative <sup>51</sup>..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.9.4. Proclamation de l'élection (de la) du neuvième vice-président(e)**

M FOLLIN Stéphane a été proclamé(e) neuvième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.10. Élection (de la) du dixième vice-président(e)**

**3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... 86
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 2
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c]..... 84
- e. Majorité absolue <sup>52</sup>..... 43

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>DOULET Marie-Louise</u>	<u>8</u>	<u>huit</u>
<u>FERMENT Jean-Marie</u>	<u>39</u>	<u>trente-neuf</u>
<u>VANIER Pascal</u>	<u>37</u>	<u>trente-sept</u>
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.10.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>53</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... 86
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 5
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c]..... 81
- e. Majorité absolue <sup>54</sup>..... 41

<sup>50</sup> Ne pas remplir le 3.9.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.  
<sup>51</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>52</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>53</sup> Ne pas remplir les 3.10.2 et 3.10.3 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>54</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

*LS 8 72 145 MHe*

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FERMENT Jean-Marie	48	quarante-huit
VANIER Pascal	33	trente-trois
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.10.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>55</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c].....
- e. Majorité relative <sup>56</sup>.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.10.4. Proclamation de l'élection (de la) du dixième vice-président(e)**

M FERMENT Jean-Marie a été proclamé(e) dixième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.11. Élection (de la) du onzième vice-président(e)**

**3.11.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... 86
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 8
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 1
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c]..... 77
- e. Majorité absolue <sup>57</sup>..... 39

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DOUILLET Jérôme	77	soixante-dix-sept
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.11.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>58</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c].....
- e. Majorité absolue <sup>59</sup>.....


<sup>55</sup> Ne pas remplir le 3.10.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>56</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>57</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>58</sup> Ne pas remplir les 3.11.2 et 3.11.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>59</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

LS  MHC  
PYS



INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.11.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>60</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c]..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité relative <sup>61</sup>..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.11.4. Proclamation de l'élection (de la) du onzième vice-président(e)**

M. DOULET Jérôme..... a été proclamé(e) onzième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.12. Élection (de la) du douzième vice-président(e)**

**3.12.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... 86
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 10
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c]..... 76
- e. Majorité absolue <sup>62</sup>..... 39

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>COMONT Isabelle</u> .....	<u>1</u>	<u>un</u>
<u>DOULET Marie-Louise</u> .....	<u>1</u>	<u>un</u>
<u>FOIRET Franck</u> .....	<u>1</u>	<u>un</u>
<u>GORGIBUS Benjamin</u> .....	<u>43</u>	<u>quarante-trois</u>
<u>VICTOR Patrick</u> .....	<u>30</u>	<u>trente</u>

**3.12.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>63</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c]..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité absolue <sup>64</sup>..... \_\_\_\_\_

<sup>60</sup> Ne pas remplir le 3.11.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.  
<sup>61</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>62</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>63</sup> Ne pas remplir les 3.12.2 et 3.12.3 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>64</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

LS & MHC  
AUT

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.12.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>65</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c].....
- e. Majorité relative <sup>66</sup>.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.12.4. Proclamation de l'élection (de la) du douzième vice-président(e)**

M. GORGIBUS Benjamin a été proclamé(e) douzième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.13. Élection (de la) du treizième vice-président(e)**

Sans objet

**3.13.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c].....
- e. Majorité absolue <sup>67</sup>.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.13.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>68</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c].....
- e. Majorité absolue <sup>69</sup>.....


<sup>65</sup> Ne pas remplir le 3.12.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>66</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>67</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>68</sup> Ne pas remplir les 3.13.2 et 3.13.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>69</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

LS  R MHC  
PYS

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.13.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>70</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] ..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité relative <sup>71</sup> ..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.13.4. Proclamation de l'élection (de la) du treizième vice-président(e)**

M ..... a été proclamé(e) treizième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.14. Élection (de la) du quatorzième vice-président(e)**

*Sans objet*

**3.14.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] ..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité absolue <sup>72</sup> ..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.14.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>73</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] ..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité absolue <sup>74</sup> ..... \_\_\_\_\_

<sup>70</sup> Ne pas remplir le 3.13.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.  
<sup>71</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>72</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>73</sup> Ne pas remplir les 3.14.2 et 3.14.3 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>74</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

*LS J MHC  
RIT*



INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.14.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>75</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] .....
- e. Majorité relative <sup>76</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.14.4. Proclamation de l'élection (de la) du quatorzième vice-président(e)**

M ..... a été proclamé(e) quatorzième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.15. Élection (de la) du quinzième vice-président(e)**

*Sans objet*

**3.15.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>77</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.15.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>78</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>79</sup> .....

<sup>75</sup> Ne pas remplir le 3.14.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>76</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>77</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>78</sup> Ne pas remplir les 3.15.2 et 3.15.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>79</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

*LS & Jc MHC  
PJS*

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.15.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>80</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c]..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité relative <sup>81</sup>..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.15.4. Proclamation de l'élection (de la) du quinzième vice-président(e)**

M ..... a été proclamé(e) quinzième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**4. Élection des autres membres du Bureau**

*Reportée à un ordre du jour ultérieur*

Sous la présidence de M ou Mme ..... élu(e) président(e), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection autres membres du bureau. Il a été rappelé qu'ils sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

**Le président a indiqué que le conseil communautaire peut également prévoir que d'autres conseillers soient membres du bureau, en plus des vice-président(e)s, sans limitation de nombre,**

**Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à..... le nombre d'autres membres du Bureau.**

**4.1. Élection du premier membre du bureau**

**4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants)..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c]..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité absolue <sup>82</sup>..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

<sup>80</sup> Ne pas remplir le 3.15.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>81</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>82</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

*CS J. MHC*

**4.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>83</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>84</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**4.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>85</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] .....
- e. Majorité relative <sup>86</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**4.1.4. Proclamation de l'élection du premier membre du bureau**

M ..... a été proclamé(e) premier membre du bureau et immédiatement installé(e).

**4.2. Élection du deuxième membre du bureau**

**4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>87</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

<sup>83</sup> Ne pas remplir les 4.1.2 et 4.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>84</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>85</sup> Ne pas remplir le 4.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.  
<sup>86</sup> La majorité relative correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat par rapport aux autres.  
<sup>87</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

LS  R PYS 



**4.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>88</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>89</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**4.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>90</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] .....
- e. Majorité relative <sup>91</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**4.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième membre du bureau**

M ..... a été proclamé(e) deuxième membre du bureau et immédiatement installé(e).

**4.3. Élection du troisième membre du bureau**

**4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>92</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

<sup>88</sup> Ne pas remplir les 4.2.2 et 4.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>89</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>90</sup> Ne pas remplir le 4.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.  
<sup>91</sup> La majorité relative correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat par rapport aux autres.  
<sup>92</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

LS X MHC  
P4J

**4.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>93</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>94</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**4.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>95</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] .....
- e. Majorité relative <sup>96</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**4.3.4. Proclamation de l'élection du troisième membre du bureau**

M ..... a été proclamé(e) troisième membre du bureau et immédiatement installé(e).

**4.4. Élection du quatrième membre du bureau**

**4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>97</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

<sup>93</sup> Ne pas remplir les 4.3.2 et 4.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>94</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>95</sup> Ne pas remplir le 4.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>96</sup> La majorité relative correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat par rapport aux autres.

<sup>97</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

LS 8 M He  
PYS

**4.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>98</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c].....
- e. Majorité absolue <sup>99</sup>.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**4.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>100</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c].....
- e. Majorité relative <sup>101</sup>.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**4.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième membre du bureau**

M ..... a été proclamé(e) quatrième membre du bureau et immédiatement installé(e).

**4.5. Élection du cinquième membre du bureau**

**4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a – b - c].....
- e. Majorité absolue <sup>102</sup>.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

<sup>98</sup> Ne pas remplir les 4.4.2 et 4.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>99</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>100</sup> Ne pas remplir le 4.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.  
<sup>101</sup> La majorité relative correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat par rapport aux autres.  
<sup>102</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

CS J MHC  
PYT



**4.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>103</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c].....
- e. Majorité absolue <sup>104</sup>.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**4.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>105</sup>**

- a. Nombre de bulletins dans l'urne (votants).....
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [a - b - c].....
- e. Majorité relative <sup>106</sup>.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**4.5.4. Proclamation de l'élection du cinquième membre du bureau**

M ..... a été proclamé(e) cinquième membre du bureau et immédiatement installé(e).

**5. Observations et réclamations <sup>107</sup>**

Le nombre de Vice-Président(e) est fixé à 12 par l'Assemblée délibérante.  
 Le nombre d'autres membres du bureau est fixé à 3 par l'Assemblée délibérante.  
 L'élection des autres membres du bureau, au nombre de 3, est reportée à un ordre du jour ultérieur.

<sup>103</sup> Ne pas remplir les 4.5.2 et 4.5.3 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>104</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>105</sup> Ne pas remplir le 4.5.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.  
<sup>106</sup> La majorité relative correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat par rapport aux autres.  
<sup>107</sup> Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

LS & TC MKC PYS

**6. Clôture du procès-verbal**

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 16 juillet 2020, à 2 heures, 36 minutes, en double exemplaire <sup>108</sup> a été, après lecture, signé par le (la) président(e), le conseiller communautaire le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le président(e),

Jérôme LHEUREUX



Le conseiller communautaire le plus âgé,

Daniel LEGROS



Les assesseurs,

LOSAY-ANNEBIQUE Sandrine



JEGAT Pierre-Yves



Le secrétaire,

Marie-Hélène CHANGARNIER



<sup>108</sup> Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

